

---

# Conséquences sociales et environnementales de l'exploitation artisanale de l'or en Afrique de l'Ouest : Cas de la Côte d'Ivoire, de la Guinée et du Mali

*Une publication de Solution Think Tank<sup>1</sup>*

Octobre 2024

*Cotonou, Bénin*

Auteurs : Mariama CIRE DIALLO (lead) (IPED), Lacina DIARRA (CIRES), Victor Emmanuel EKWA BEBE  
III (KAS PDWA), Thierno Malick DIALLO (SVI)

---

## Résumé

La Côte d'Ivoire, la Guinée et le Mali, pays bénéficiant d'un sol aurifère, font face à l'appétence de particuliers qui, au dam de la réglementation encadrant l'exploitant du métal précieux, exploitent de façon anarchique le sous-sol de ces nations. La pollution, la dégradation des sols et même les conflits entre communautés ont rapidement surgi subséquemment à ces activités. Les mécanismes d'endiguement du phénomène peinent à l'enrayer. A quel point l'activité est-elle nocive ? Sur le plan de l'économie, de l'environnement et par ricochet de la santé, les peuples de ces nations sont exposés à des conséquences qu'ils n'avaient peut-être pas envisagées.

**Mots-clés** : Orpaillage artisanal ; Orpaillage clandestin ; environnement.

---

## Abstract

Ivory Coast, Guinea and Mali, countries benefiting from gold-bearing soil, face the appetite of individuals who, to the detriment of the regulations governing the exploitation of the precious metal, exploit the sub-surface in an anarchic manner. Pollution, land degradation and even conflicts between communities quickly arose following these activities. The mechanisms for containing the phenomenon are struggling to stop it. How harmful is the

---

<sup>1</sup> Solution Think Tank est un réseau de think tanks en Afrique de l'Ouest. Pour plus d'informations, consultez les informations supplémentaires jointes à la fin de cet article.

---

activity? In terms of the economy, the environment and, consequently, health, the people of these nations are exposed to consequences that they had perhaps not envisaged.

**Keywords:** Artisanal gold panning; environment.

---

## Introduction

L'exploitation artisanale de l'or en Afrique de l'Ouest, particulièrement en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Mali, est un phénomène qui suscite un intérêt croissant en raison de ses implications économiques, sociales et environnementales. Cette activité, bien que souvent perçue comme une source de revenus pour des millions de personnes, entraîne également des conséquences néfastes sur les écosystèmes locaux et les communautés.

Selon certaines estimations, l'orpaillage artisanal représente une part significative de la production aurifère dans la région, avec des millions d'individus engagés dans ce secteur (Ecofin Hebdo, 2020). Toutefois, cette pratique est souvent marquée par des conditions de travail précaires et l'utilisation de substances toxiques telles que le mercure, ce qui engendre des risques pour la santé humaine et l'environnement (Cissé, 2019).

Cet article a pour objectif d'examiner de manière approfondie les conséquences économiques, sociales et environnementales de l'exploitation artisanale de l'or. Bien que cette activité génère des revenus importants pour de nombreuses communautés, elle engendre des impacts significatifs sur les écosystèmes et les sociétés, soulignant la difficulté de concilier les opportunités économiques et la préservation de l'environnement.

**Orpaillage artisanal :** L'orpaillage artisanal, ou exploitation artisanale de l'or, se réfère à la recherche et à l'extraction de l'or par des méthodes manuelles et rudimentaires. Juridiquement, cette pratique est souvent encadrée par des lois spécifiques qui varient d'un pays à l'autre, mais elle est généralement caractérisée par l'absence de formalisation et de réglementation adéquate, ce qui entraîne des défis en matière de gestion des ressources et de protection des droits des travailleurs, (Code minier Ivoirien, 2014)

---

## **1. Cadre législatif et réglementaire de l'orpaillage artisanal**

Dans les pays visés par cette recherche, les législations prévoient l'orpaillage. En Guinée, au Mali comme en CI, l'activité d'exploitation artisanale de l'or est prévue par le Code minier en son article 6 qui stipule que « toute exploitation dont les activités consistent à extraire et concentrer des substances minières et à récupérer les produits marchands par des méthodes et procédés manuels et traditionnels. ». Selon ce texte l'autorisation d'exploitation est accordée sous réserve de réciprocité dans les trois pays. Selon les dispositions des textes analysés (article 53 du code minier du Mali, le décret n° 2013-690-P-RM du 28 août 2013 ; loi n°2014-138 du 24 mars 2014, portant code minier de la CI...). Tous ces textes accordent aux nationaux et aux étrangers l'autorisation d'exploitation artisanale pour une période bien déterminée.

## **2. Méthode et pratique de l'exploitation artisanale de l'or**

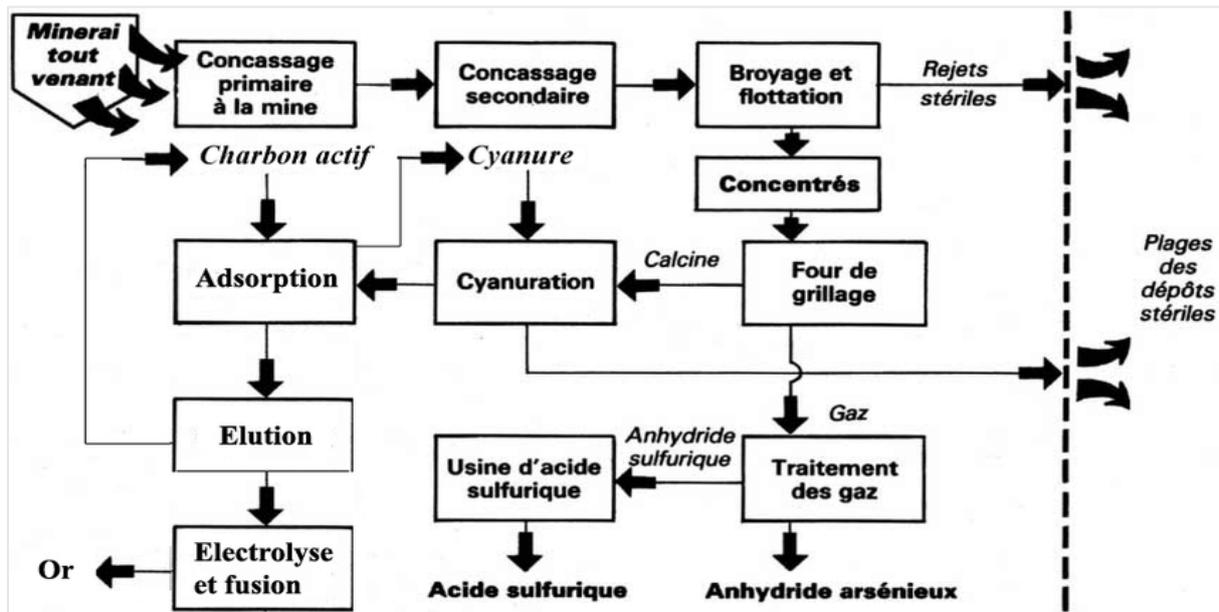
L'exploitation artisanale de l'or en Afrique de l'Ouest, en particulier en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Mali, se caractérise par des méthodes et pratiques extractives qui engendrent des impacts économiques, sociaux et environnementaux considérables et variés, affectant les mineurs, les communautés, l'État, etc.

### **2.1. Processus d'extraction de l'Or dans les mines**

En Côte d'Ivoire, en Guinée et au Mali, les mineurs artisanaux, qu'ils soient légaux (avec permis d'exploitation) ou clandestins, privilégient généralement l'exploitation à ciel ouvert pour extraire l'or, d'autant plus que cette méthode est moins coûteuse contrairement à l'exploitation souterraine (galerie souterraine). Selon Keita (2001) sur les mines artisanales au Mali, les mineurs privilégient principalement l'exploitation des gîtes détritiques accessibles en surface, tels que les placers alluvionnaires et éluvionnaires, ainsi que la zone oxydée des gîtes primaires (latérite et saprolite). Ces gisements, plus faciles d'accès, sont exploités à l'aide d'outils rudimentaires et peu coûteux tels que pelles, pics, seaux, etc.

Une fois le site d'exploitation découvert, le minerai contenant de l'or est extrait manuellement des puits, des alluvions et des tunnels souterrains. Le minerai est ensuite transformé en gravier à l'aide de marteaux ou de machines (les concasseurs à mâchoires). Le gravier est réduit en poudre fine, soit par un broyeur utilisant une méthode humide (avec de l'eau), soit par un broyeur à sec (sans ajout d'eau, d'où émission de poussière). La poudre fine est ensuite lavée et tamisée à l'aide de slices (plans inclinés) et de batées pour éliminer certaines impuretés et augmenter la concentration en or.

Par exemple, pour extraire l'or des résidus, du mercure est ajouté au concentré, formant un amalgame mercure-or. Cet amalgame est chauffé à l'air libre avec un chalumeau, provoquant l'évaporation du mercure et laissant de l'or poreux, appelé or spongieux. L'or spongieux est ensuite fondu à très haute température pour éliminer les impuretés restantes, produisant de l'or solide, appelé doré, qui peut ensuite être raffiné en or 24 carats dans des boutiques d'orfèvrerie.



**Graphique 1 :** Principales étapes du traitement d'un minéral d'or sulfuré et arsénié, Source : Chatain, V. (2004) (schéma modifié d'après Michel, 1985. [https://www.researchgate.net/figure/Principales-etapes-du-traitement-dun-minerai-dor-sulfure-et-arsenie-comportant-une\\_fig2\\_37813442](https://www.researchgate.net/figure/Principales-etapes-du-traitement-dun-minerai-dor-sulfure-et-arsenie-comportant-une_fig2_37813442)).



**Graphique 2 :** Extraction d'or par dragage au Mali, Source : Maliweb.net (2019).  
<https://www.maliweb.net/economie/mines-dor-societes/orpillage-par-dragage-que-de-mefaits-sur-lenvironnement-2825223.html>

Les différentes méthodes d'extraction de l'or engendrent des répercussions économiques, environnementales et sociales considérables. Sur le plan environnemental et social, les activités minières artisanales occasionnent souvent un défrichage massif de la végétation pour la création de puits et de tunnels, soutenus par des troncs d'arbres (Cissé, 2019 ; Koffi et Yéboué, 2022), ainsi que des fouilles dans les lits des cours d'eau. Ces pratiques sont sources de réduction significative du couvert végétal et de déstabilisation de l'écosystème aquatique.

En outre, le broyage du minerai libère de grandes quantités de poussière dans l'air, tandis que les eaux souillées issues du lavage du minerai polluent les cours d'eau. Ce qui représente des risques environnementaux et sanitaires pour les communautés locales. La manipulation et le rejet de produits chimiques tels que le mercure et le cyanure dans les cours d'eau constituent également une menace pour la santé humaine et les écosystèmes aquatiques, d'où une amplification des impacts négatifs sur l'environnement, (Hue et Al, 2020).

Au niveau économique, l'activité de l'exploitation artisanale de l'or entraîne la dégradation des terres, les rendant infertiles et donc impropres à l'agriculture. Cette situation prive les populations locales de leur principale source de revenus, aggravant ainsi leur vulnérabilité. Les communautés rurales, dont l'économie repose largement sur l'agriculture, la pêche et l'élevage,

subissent une réduction importante de leurs moyens de subsistance, ce qui les expose à un risque plus accru de famine et donc augmente leur pauvreté. Cette dégradation de l'environnement et la perte de revenus augmentent également la vulnérabilité monétaire des habitants et plonge les localités concernées dans une précarité encore plus profonde, (Soko, 2019).

## **2.2. Les conditions de travail des mineurs**

Dans les pays concernés par notre étude, les mineurs artisanaux travaillent dans des conditions extrêmement précaires où les mesures de sécurité font défaut.

Les mineurs creusent des puits à l'aide de pioches, atteignant parfois des profondeurs de 25 à 50 mètres, voire plus. Munis d'une lampe de poche attachée à la tête, ils passent des heures dans ces puits mal ventilés, creusant sans prendre de pause pour se nourrir ou s'hydrater. Les responsables des mines investissent souvent dans des équipements technologiques tels que des détecteurs de métaux et des concasseurs, négligeant ainsi la sécurité des mineurs qui continuent de descendre dans des tunnels mal sécurisés et sans équipement de protection adéquat. Cette situation expose les travailleurs à de nombreux risques, notamment les éboulements de puits, les effondrements de galeries et les chutes, (Cissé, 2019 ; Konan, 2022 ; PanAfgeo, 2019).

Le minerai extrait est acheminé vers les zones de traitement où, sans équipements de protection, les travailleurs procèdent aux concassages et aux broyages. Ces activités génèrent beaucoup de poussière, exposant les mineurs à des risques de maladies respiratoires. Le concassage est souvent effectué manuellement avec un marteau et une enclume en pierre de granite, tandis que le broyage est réalisé à l'aide de machines. Les travailleurs manipulent également le cyanure et le mercure pour extraire l'or des résidus. Sans mesures de sécurité adéquates, la manipulation de ces substances augmente le risque de contamination et de maladies graves pour les mineurs et les communautés environnantes, (PanAfgeo, 2019 ; Soko, 2019).

Conformément aux législations nationales pays étudiés, par exemple, l'article 21.2 du titre 2 du code de travail ivoirien de 2021, stipule que les heures de travail ne doivent pas excéder huit heures par jour, avec des temps de pause. Une disposition similaire figure dans la loi L/2014/072/CNT du janvier 2014 portant Code du travail en Guinée Conakry, qui encadre également les horaires de travail pour garantir le respect des droits des travailleurs. Cependant, ces règles sont souvent ignorées, et les mineurs, y compris des enfants, sont soumis à une surexploitation.

L'orpaillage artisanal clandestin constitue une source de revenus importante pour les communautés, mais il s'avère important que les autorités administratives travaillent à ce que les propriétaires terriens cèdent légalement leurs terres pour l'exploitation artisanale de l'or. Cela permettra de mieux encadrer l'activité, d'améliorer les conditions de travail des mineurs, et de réduire les impacts négatifs sur l'environnement ainsi que sur la santé des travailleurs, grâce à un meilleur contrôle et à une régulation adéquate.

### **2.3. Les acteurs impliqués dans l'exploitation de l'or**

L'exploitation artisanale de l'or met en interaction une diversité d'acteurs dont les rôles se complètent pour assurer la continuité de la filière. On peut généralement distinguer deux catégories d'acteurs : ceux provenant des milieux urbains et ceux issus des zones rurales, (Keita, 2017).

Les acteurs urbains impliqués dans l'extraction clandestine de l'or sont principalement des commerçants fortunés. En Côte d'Ivoire, ces individus, installés dans les villes d'Abidjan, Daloa et Yamoussoukro, financent les activités d'extraction de l'or et rachètent l'or auprès des orpailleurs, bien qu'ils ne disposent pas de permis d'exploitation et d'achat (Goh, 2016). En Guinée Conakry et au Mali, les acteurs urbains diffèrent de ceux de la Côte d'Ivoire. En effet, ces acteurs urbains guinéens et maliens, installés à Conakry et Bamako, sont des établissements spécialisés dans l'achat d'or, disposant de permis d'achat délivrés par les autorités administratives en charge des mines. Ces établissements sont également autorisés à exporter de l'or (Cissé, 2019).

Au niveau rural, l'exploitation artisanale clandestine de l'or se déroule généralement sur des terres non immatriculées appartenant à des communautés. Ces terres, sous le contrôle du chef de village ou du chef de terres, peuvent faire partie du patrimoine foncier familial ou villageois. Dans le cadre légal, l'ouverture des sites est régie par les législations minières en Côte d'Ivoire, en Guinée Conakry et au Mali.

En revanche, les sites d'orpaillage clandestins suivent des règles coutumières. Au Mali, en Côte d'Ivoire et en Guinée Conakry, les principaux acteurs sont les autorités coutumières (les chefs de terres, chefs de villages, chefs de familles) et les responsables de sites minières, c'est à dire ceux qui obtiennent les parcelles de terres auprès des autorités coutumières et enfin les orpailleurs, notamment les ouvriers. Par exemple, en Côte d'Ivoire, lorsqu'un prospecteur découvre de l'or, il se réfère au chef du village, qui l'oriente vers le propriétaire ou le chef de

terre. Ce dernier lui octroie l'autorisation d'exploiter le site en échange de dividendes, tels qu'un pourcentage sur la production (Goh, 2016 ; Kouamé, 2022).

Les différents acteurs, tels que les propriétaires terriens, chefs de village, commerçants et mineurs, etc., sont des acteurs clés de l'exploitation artisanale de l'or. Leurs rôles, bien que variés, sont interdépendants et l'un ne peut fonctionner sans l'autre. Pour mieux réguler cette filière, il s'avère important que les autorités incitent les propriétaires terriens à céder légalement leurs terres via des contrats encadrés par l'administration, cela permettrait une structuration de l'activité d'exploitation artisanale de l'or.

### **3. Impacts Environnementaux de l'Exploitation Artisanale de l'Or en Afrique de l'Ouest**

L'exploitation artisanale de l'or en Afrique de l'Ouest, bien qu'elle soit une source de revenus pour de nombreuses communautés, entraîne des conséquences environnementales graves. Cette section développe les principaux impacts environnementaux associés à cette activité, notamment la déforestation et la dégradation des terres, la pollution des sols et des eaux due à l'utilisation du mercure, ainsi que la perte de biodiversité dans les zones touchées par l'orpaillage.

#### **3.1. Déforestation et Dégradation des Terres**

L'orpaillage artisanal est souvent accompagné d'une déforestation significative. Les pratiques d'extraction nécessitent le déboisement des zones forestières pour accéder aux ressources aurifères. Par exemple, dans la région de Kéniéba au Mali, des milliers d'hectares de forêt ont été détruits pour permettre l'exploitation minière (Sofreco-OMVS, 2024). Ce déboisement non seulement réduit la couverture forestière mais contribue également à la dégradation des sols, rendant les terres arables moins productives et augmentant le risque d'érosion (Maradan et al., 2011).

La mécanisation croissante de l'orpaillage exacerbe ce phénomène. En utilisant des techniques mécaniques, les mineurs perturbent gravement la structure du sol, ce qui rend difficile la régénération des écosystèmes (Guuroh, 2023). La destruction des couches supérieures du sol compromet également sa fertilité, affectant ainsi les cultures locales et menaçant la sécurité alimentaire des communautés environnantes.

#### **3.2. Pollution des Sols et des Eaux**

---

L'utilisation du mercure dans le processus d'extraction artisanale de l'or est une autre source majeure de pollution. Le mercure est souvent utilisé pour amalgamer l'or, mais il se retrouve fréquemment dans les sols et les cours d'eau environnants, entraînant une contamination qui a des effets dévastateurs sur la santé humaine et l'environnement. Les études montrent que cette pollution affecte non seulement les mineurs mais aussi les populations vivant à proximité des sites d'orpaillage, qui peuvent souffrir de maladies liées à l'exposition au mercure (ESI, 2022).

Les rivières et les sources d'eau sont particulièrement vulnérables à cette pollution. Les résidus miniers et les produits chimiques utilisés dans le processus d'extraction contaminent les systèmes aquatiques, affectant ainsi la faune et la flore aquatiques. Cette situation menace également les moyens de subsistance des communautés qui dépendent de ces ressources pour leur alimentation (Ecofin Hebdo, 2018).

### **3.3. Perte de Biodiversité**

La perte de biodiversité est une conséquence directe de la déforestation et de la pollution causées par l'orpaillage. La destruction des habitats naturels entraîne une diminution significative des populations d'espèces animales et végétales. Dans certaines régions du Mali et de la Côte d'Ivoire, cette perte est déjà observable avec la disparition progressive d'espèces endémiques (Sofreco-OMVS, 2024).

Les écosystèmes fragilisés par l'exploitation artisanale ne parviennent pas à se régénérer efficacement. Les changements dans l'utilisation des terres et la pollution entraînent une modification des chaînes alimentaires locales et perturbent les interactions écologiques essentielles à la santé des écosystèmes (Guuroh, 2023). En conséquence, non seulement les ressources naturelles sont menacées, mais cela a également un impact sur les cultures locales qui dépendent d'une biodiversité saine pour leur durabilité.

L'exploitation artisanale de l'or en Afrique de l'Ouest a des impacts environnementaux profonds qui nécessitent une attention urgente. La déforestation, la pollution par le mercure et la perte de biodiversité sont autant de défis que doivent relever les gouvernements et les communautés locales. Pour atténuer ces impacts négatifs, il est essentiel d'adopter des pratiques minières durables et d'encadrer le secteur afin de protéger à la fois l'environnement et les moyens de subsistance des populations.

## **4. Impacts Sociaux de l'Exploitation Artisanale de l'Or en Afrique de l'Ouest**

---

L'exploitation artisanale de l'or en Afrique de l'Ouest a des répercussions sociales significatives qui affectent les communautés locales. Cette section développe trois principaux impacts sociaux associés à cette activité : les conditions de travail dangereuses pour les mineurs, les conflits entre communautés concernant les droits d'accès aux ressources, et les problèmes de santé publique liés à la pollution.

#### **4.1. Conditions de Travail Dangereuses pour les Mineurs**

Les conditions de travail dans les mines artisanales d'or sont souvent extrêmement précaires et dangereuses. Selon un rapport de Human Rights Watch (2011), des milliers d'enfants travaillent dans des conditions inhumaines, souvent exposés à des risques physiques et chimiques. Ces enfants, parfois dès l'âge de six ans, effectuent des tâches ardues telles que le creusement de puits, le transport de charges lourdes et l'utilisation de mercure pour extraire l'or du minerai (Human Rights Watch, 2011). Les conditions de travail sont marquées par un manque d'équipement de protection et une absence de régulation, ce qui augmente le risque d'accidents et de maladies professionnelles parmi les mineurs (Ecofin Hebdo, 2018).

De plus, le travail dans les mines artisanales est souvent associé à des violences physiques et psychologiques. Les mineurs peuvent être victimes d'abus de la part des employeurs ou d'autres travailleurs, ce qui exacerbe leur vulnérabilité (Sofreco-OMVS, 2024). Les conditions difficiles et le manque de sécurité entraînent également un taux élevé d'accidents mortels dans ces sites d'exploitation.

#### **4.2. Conflits entre Communautés Locales**

L'exploitation artisanale de l'or engendre fréquemment des conflits entre communautés locales concernant les droits d'accès aux ressources. La compétition pour l'accès à des sites aurifères peut provoquer des tensions entre différents groupes ethniques ou clans, souvent exacerbées par la pauvreté et le manque d'opportunités économiques (Guuroh, 2023). Ces conflits peuvent mener à des violences physiques et à des déplacements forcés des populations. Les conflits sont souvent alimentés par le manque d'une législation claire sur la propriété des ressources naturelles. Dans plusieurs cas, les autorités locales ne parviennent pas à gérer équitablement l'accès aux sites miniers, ce qui entraîne des disputes entre ceux qui se considèrent comme propriétaires traditionnels des terres et ceux qui cherchent à exploiter ces ressources (Ecofin

Hebdo, 2018). Ces tensions peuvent également avoir un impact sur la cohésion sociale au sein des communautés, rendant plus difficile la coopération pour le développement local.

#### **4.3. Problèmes de Santé Publique Liés à la Pollution**

La pollution causée par l'exploitation artisanale de l'or a également des implications graves pour la santé publique. L'utilisation du mercure dans le processus d'extraction expose non seulement les mineurs mais aussi les populations environnantes à des risques sanitaires importants. Le mercure est connu pour ses effets neurotoxiques, particulièrement chez les enfants (Human Rights Watch, 2011). Des études ont montré que l'exposition au mercure peut entraîner des troubles neurologiques et cognitifs durables (Cirad, 2020).

De plus, la contamination des sols et des sources d'eau par le mercure et autres produits chimiques utilisés dans l'orpaillage affecte la qualité de l'eau potable et aggrave les problèmes sanitaires dans les communautés locales. Les maladies respiratoires, les troubles digestifs et autres problèmes liés à la pollution sont courants parmi les populations vivant près des sites d'orpaillage (Sofreco-OMVS, 2024).

Ce phénomène met en évidence la nécessité d'une intervention urgente pour protéger la santé publique tout en réglementant le secteur minier. Les impacts sociaux de l'exploitation artisanale de l'or en Afrique de l'Ouest, notamment, en Côte d'Ivoire, Guinée Conakry et Mali révèlent un tableau complexe où opportunités économiques et défis sociaux s'entrelacent. Pour atténuer ces impacts négatifs, il est essentiel que les gouvernements et les organisations internationales mettent en place des politiques efficaces visant à améliorer les conditions de travail, à résoudre les conflits locaux et à protéger la santé publique.

### **5. Recommandations et conclusion**

L'orpaillage met en évidence un fait, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Mali disposent de ressources aurifères importantes, qui attirent chaque jour de nouveaux travailleurs clandestins. Leur action a un impact plus négatif que positif sur l'économie des zones concernées, par leur caractère économique informel, leur impact désastreux sur l'environnement, et le caractère délétère sécuritaire que leur présence cause sur le territoire de leur activité.

De notre analyse, il ressort que les autorités administratives des pays concernés doivent renforcer leurs dispositifs de lutte contre l'orpaillage clandestin. Cela vise à prévenir les activités minières illégales et à atténuer leurs impacts néfastes sur la santé des mineurs, la sécurité des

travailleurs et l'environnement. Concrètement, cela nécessite une intensification des patrouilles de surveillance, une collaboration étroite entre les forces de l'ordre et les populations locales, une sensibilisation accrue des propriétaires terriens et des chefs de village pour qu'ils ne cèdent pas leurs terres à des fins d'exploitation illégale de l'or, ainsi que des sanctions dissuasives à l'encontre des contrevenants.

En raison du manque de documentation concernant les artisans disposant de permis d'exploitation d'or, il est difficile d'évaluer directement leurs activités. Cependant, étant donné que ces exploitants opèrent souvent dans des zones rurales, voire reculées, il est possible que les mesures de sécurité des travailleurs et les normes environnementales ne soient pas toujours suivies. Il est donc important : (i) que les autorités administratives de la Côte d'Ivoire, la Guinée Conakry et du Mali surveillent de près les activités de ces exploitants pour garantir le respect des normes de sécurité et environnementales ; (ii) le renforcement de l'application de la loi ; (iii) la sensibilisation des populations locales aux dangers de l'orpaillage clandestin ; (iv) le développement de sources de revenus alternatives pour les communautés minières et la coopération régionale pour lutter contre le trafic d'or illicite ; (v) l'amélioration de la mise en œuvre des réglementations minières existantes ; (vi) le renforcement des capacités des autorités locales à faire respecter la loi. Cela nécessite des investissements dans la formation et l'équipement des agents chargés de l'application de la loi, ainsi que des mesures visant à réduire la corruption et à renforcer la gouvernance dans le secteur minier ; (vii) le développement de programmes de développement rural et d'emploi.

---

## Bibliographie

- Agence Ecofin (2018), L'orpaillage en Afrique de l'Ouest : des milliards de dollars incontrôlables, 19 octobre 2018 ; <https://www.agenceecofin.com/hebdop2/1910-61006-l-orpaillage-en-afrique-de-l-ouest-des-milliards-de-dollars-incontrolables> . Consulté le 15 février 2024.
- Bohhot, Joseph (2017). L'orpaillage au Burkina Faso : une aubaine économique pour les populations, aux conséquences sociales et environnementales mal maîtrisées. *EchoGéo*, 42. <https://doi.org/10.4000/echogeo.15150>. Consulté le 15 février 2024.
- Cenozo, Orpaillage au Mali : un tueur silencieux, 13 janvier 2023. <https://cenozo.org/orpaillage-au-mali-un-tueur-silencieux/>
- Chatain, V. (2004). Principales étapes du traitement d'un minéral d'or sulfuré et arsénié, (schéma modifié d'après Michel, 1985). [https://www.researchgate.net/figure/Principales-etapes-du-traitement-dun-minerai-dor-sulfure-et-arsenie-comportant-une\\_fig2\\_37813442](https://www.researchgate.net/figure/Principales-etapes-du-traitement-dun-minerai-dor-sulfure-et-arsenie-comportant-une_fig2_37813442)
- Cissé, Fodé Bakary (2019). Etude des impacts de l'exploitation artisanale de l'or en république de guinée (cas de la préfecture de Siguiri) : Mémoire de maîtrise en sciences de l'environnement, Université du Québec à Montréal, janvier 2019, 189 p. <https://archipel.uqam.ca/12475/1/M15934.pdf>. Consulté le 09 février 2024.
- Convention de Minamata sur le mercure, Une nouvelle étude révèle les effets de la pollution au mercure sur la biodiversité, la pêche et les communautés locales, 25 mai 2023, <https://minamataconvention.org/fr/news/une-nouvelle-etude-revele-les-effets-de-la-pollution-au-mercure-sur-la-biodiversite-la-peche>
- European Scientific Journal. (2022). Impact De L'orpaillage Clandestin Sur les Ressources Floristiques, <https://eujournal.org/index.php/esj/article/download/15083/15066>. Consulté 5 Mars 2024.
- Gafi, Mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, Guinée, novembre 2023, <https://www.fatf-gafi.org/content/dam/fatf-gafi/fsrb-mer/GIABA-French-MER-Guinea-2023.pdf.coredownload.inline.pdf>
- Guuroh, R. (2023): la mécanisation de l'orpaillage illégal tue la forêt. Mongabay. <https://fr.mongabay.com/2023/01/ghana-or-galamsey-foret-deforestation-chine/>. Consulté le 05 Mars 2024.
- Goh, Denis (2016). L'exploitation Artisanale De L'or En Côte D'ivoire : La Persistance d'une Activité Illégale. Institut des Sciences Anthropologiques de Développement (ISAD), Université de Cocody, Abidjan [URL:http://dx.doi.org/10.19044](http://dx.doi.org/10.19044) . Consulté le 09 février 2024.

- Gouvernement de Côte d'Ivoire, Communiqué du conseil des ministres du jeudi 30 mars 2017, <https://www.presidence.ci/wp-content/uploads/2017/03/1490975609ccm30032017.pdf>
- Gratz, Tilo (2004). Les frontières de l'orpaillage en Afrique occidentale. vol. 30, no. 2, 2004, pp. 135-150.
- Hue, Bi Broba Fulgence, KAMBIRE Bébé, ALLA Della André (2020). Mutations environnementales liées à l'orpaillage à Ity (Ouest de la Côte d'Ivoire). Annales de l'Université de Moundou, Série A-FLASH Vol.7(2), Juin. 2020, [aflash-revue-mdou.org](http://aflash-revue-mdou.org). Consulté le 09 février 2024.
- Human Rights Watch. (2011). Les mines artisanales d'or recourent au travail des enfants. <https://www.hrw.org/fr/news/2011/12/06/mali-les-mines-artisanales-dor-recourent-au-travail-des-enfants>. Consulté le 06 mars 2024.
- Human Rights Watch. (2011). Un mélange toxique: Travail des enfants, mercure et orpaillage au Mali. <https://www.hrw.org/fr/report/2011/12/06/un-melange-toxique/travail-des-enfants-mercure-et-orpaillage-au-mali>. Consulté le 06 mars 2024
- Keita, Amadou (2017). Orpaillage et accès aux ressources naturelles et foncières au Mali. Les Cahiers du CIRDIS Collection recherche, No 2017-01. Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société Département de science politique Université du Québec à Montréal (UQAM). [www.cirdis.uqam.ca](http://www.cirdis.uqam.ca) Consulté le 09 février 2024.
- Keita Seydou (2001). Etude sur les Mines Artisanales et Les Exploitations Minières à Petite Echelle au Mali (n° 80). Londres : Institut international pour l'environnement et le développement (IIED). et Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (WBCSD), Consulté le 30 novembre 2024.
- Koffi, Claude M'Bra, Yéboué Stéphane Koissy koffi (2022). Exploitation artisanale de l'Or et mutation spatiales dans le département de Bocanda (Centre-est) de la Côte D'Ivoire). Les Cahiers de l'ACAREF, Vol. 4 No 9/Juin 2022.
- Konan, K. H. (2022). La gouvernance de l'orpaillage clandestin dans les localités ivoiriennes frontalières du Mali et du Burkina Faso. Echo Géo, Online since 31 December 2022. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo>. DOI : <https://doi.org/10.4000>.
- Kouamé, Hyacinthe Konan (2022). La gouvernance de l'orpaillage clandestin dans les localités ivoiriennes frontalières du Mali et du Burkina Faso. Echo Géo, mis en ligne le 31 décembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo>. DOI : <https://doi.org/10.4000>. Consulté le 10 Aout 2024.
- Lanzano, Cristiano, et Luigi Arnaldi Balme (2017). Des puits burkinabè en Haute Guinée : Processus et enjeux de la circulation de savoirs techniques dans le secteur minier artisanal. Autre part, vol. 82, no. 2, 2017, pp. 87-108.

- Maliweb.net (2019). Extraction d'or par dragage au Mali. Orpillage par dragage : Que de méfaits sur l'environnement ! <https://www.maliweb.net/economie/mines-dor-societes/orpillage-par-dragage-que-de-mefaits-sur-lenvironnement-2825223.html>. Consulté le 17 décembre 2024.
- Maradan, D., Jacques, A., & al., M. (2011). Impact environnemental de l'orpillage artisanal au Burkina Faso. <https://www.developpementlocal-sahel.org/images/Faleme/Faleme-Orpillage-et-environnement-Synthese-Gi.-.-2024.pdf>. Consulté le 06 mars 2024.
- Matthieu, Clément, La dégradation des sols en France et dans le monde, une catastrophe écologique ignorée, Planet Vie, 15 mai 2020, <https://planet-vie.ens.fr/thematiques/ecologie/gestion-de-l-environnement-pollution/la-degradation-des-sols-en-france-et-dans>
- OFB (Office français de la biodiversité), Impacts environnementaux de l'orpillage, Partie C, 2020, [https://professionnels.ofb.fr/sites/default/files/pdf/documentation/CPA2020\\_OrpillageGuyane\\_PartieC.pdf](https://professionnels.ofb.fr/sites/default/files/pdf/documentation/CPA2020_OrpillageGuyane_PartieC.pdf)
- O'Neil, J. D. et Telmer, K. (2017). Estimer l'utilisation du mercure et identifier les pratiques de l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or (EMAPE). Genève, Suisse: ONU-Environnement. ISBN 978-1-7752254-2-3.
- Petit-Roulet, Robin. Effets du développement et de la transformation de l'orpillage sur les dynamiques foncières en Guinée. Comité Technique "Foncier et développement" (AFD-MEAE). 2023, [https://hal.science/hal-04572379v1/file/Petit-Roulet\\_2023\\_Effets\\_du\\_d%C3%A9veloppement\\_et\\_de\\_la.pdf](https://hal.science/hal-04572379v1/file/Petit-Roulet_2023_Effets_du_d%C3%A9veloppement_et_de_la.pdf)
- PanAfgeo (2019) : La mine artisanale en Afrique de l'Ouest francophone, Guide pratique. Coédité par le Service géologique du Danemark et du Groenland (GEUS) et le Service géologique de la France (BRGM), Consulté le 29 novembre 2024.
- Pulse, Plus de 800 sites d'orpillages détruits par les autorités ivoiriennes, 30 mai 2022, <https://www.pulse.ci/news/local/plus-de-800-sites-dorpillage-clandestin-detruits-et-630-personnes-interpellees-par/4vwkj9q>
- Sofreco-OMVS. (2024). En Afrique de l'Ouest, la Falémé menacée de mort par l'orpillage. <https://www.developpementlocal-sahel.org/images/Faleme/Faleme-Orpillage-et-environnement-Synthese-Gi.-.-2024.pdf>. Consulté 06 Mars 2024.
- Soko, Constant (2019). L'économie minière de l'orpillage artisanal dans les sociétés post-conflit. Jeux des acteurs et enjeux de développement et de coopération internationale. Étude de cas en Côte d'Ivoire, Revue Organisations & Territoires, Volume 28, No 1, 2019, pp. 61-79. Consulté le 10 février 2024.
- Traore, N'gna (2022). Arène de l'orpillage : acteurs et enjeux des centrales d'achat d'or de Kadiolo, au Mali. Revue internationale des études du développement, 249 | 2022, 147-172.

---

**Sur l'éditeur :****Solution think tank**

*Le réseau de think tanks francophones en Afrique de l'Ouest - @solutiontt - #solutionthinktank*

L'idée qui sous-tend solution think tank est de donner aux excellents think tanks francophones une voix plus forte au-delà des frontières nationales et des barrières linguistiques. L'Afrique de l'Ouest, en particulier, manque de plates-formes de coopération dans le domaine de la recherche orientée vers des solutions. Nous sommes fermement convaincus que l'expertise des think tanks ouest-africains doit et peut contribuer à un discours plus global et orienté vers des solutions sur les défis nationaux, régionaux et mondiaux dans les domaines politiques, sociaux, économiques et du développement.

**Membres de Solution Think Tank en 2023 :**

- CADERT (Togo)
- CIREC (Côte d'Ivoire)
- CROP (Togo)
- CRSA (Côte d'Ivoire)
- Konrad-Adenauer-Stiftung (Afrique de l'Ouest)
- Stat View International (Guinée)
- CAPES (Burkina Faso)
- CRPA (Côte d'Ivoire)
- Chatham House (Royaume-Uni)
- IPED (Guinée)
- Social Watch (Bénin)
- WATHI (Sénégal)